



**ANAPET** srl  
Pathologie vétérinaire

Av. Alexander Fleming 3  
6220 Heppignies  
Belgium  
T +32 43 404044  
vete@rynlab.be  
www.rynlab.be

A member of **SYNLAB**

Réf. Anapet : .....

Date d'entrée : .....

Réf. labo : .....

## DEMANDE D'ANALYSE

HISTOLOGIQUE  CYTOLOGIQUE

### PATIENT

Espèce : ..... Âge : .....

Race (couleur) : .....

Sexe :  F  M  Stérilisé(e) à ..... mois/ans (âge)

Nom : .....

Votre référence : .....

### PROPRIÉTAIRE (remplir en MAJUSCULES, merci)

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

**ORGANE(S) PRÉLEVÉ(S) :** .....

**⚠ En cas de masse : toujours remplir la case "TUMEUR"**

Cytoponction :  avec aspiration  sans aspiration

**CYTOLOGIE**  Frottis brosse  Calque  Grattage  Cystocentèse  Urine au jet  Sonde

Etalement de liquide :  direct  après centrifugation

**DONNÉES CLINIQUES ET BIOLOGIQUES :** .....

.....

.....

.....

**VOS QUESTIONS :** .....

### TUMEUR

Localisation : ..... [  dermique  sous-cutanée  profonde ]

Taille : ..... Adhérente au tissu sous-jacent ?  Oui  Non

Vitesse de croissance : ..... semaine(s) ..... mois ..... an(s) Adhérente à l'épiderme ?  Oui  Non

Consistance : ..... Adénomégalie ?  Oui  Non

**PIÈCE CHIRURGICALE ENTIÈRE ?**  Oui  Non

Adhérente au tissu sous-jacent ?  Oui  Non

Adhérente à l'épiderme ?  Oui  Non

Adénomégalie ?  Oui  Non

Copie à : .....

email : .....

### FACTURATION

Langue :

Facture à envoyer  au propriétaire  au vétérinaire

Signature du propriétaire (obligatoire) .....

*Le présent formulaire doit être daté et signé par le propriétaire ou toute autre personne faisant fonction. L'envoi de ce formulaire implique automatiquement l'acceptation du paiement de la prestation requise et des clauses stipulées au verso.*

### COORDONNÉES DU VÉTÉRINAIRE PRESCRIPTEUR

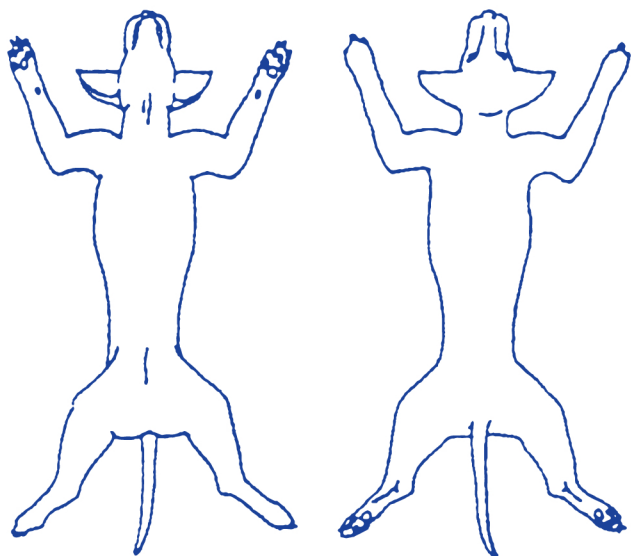
# CACHET

Date : .....

Signature : .....

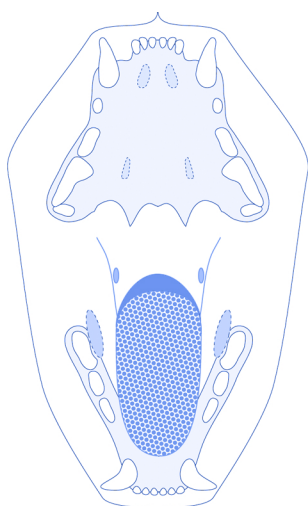
# DERMATOLOGIE

## DISTRIBUTION DES LÉSIONS

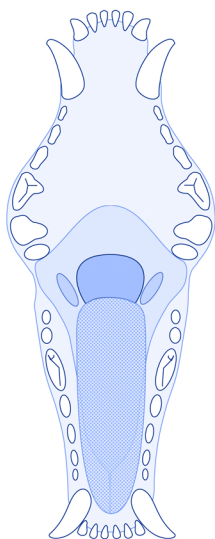


VENTRAL

DORSAL



CHAT



CHIEN

Avec l'aimable autorisation de David A. Crossley

Environnement :  à l'intérieur  à l'extérieur

Saisonnier :  oui  non

## DESCRIPTION DES LÉSIONS

### Lésions primaires (à prélever)

- Bulle  Macule  Nodule  Papule  
 Plaque  Pustule  Tumeur  Vésicule

### Lésions secondaires

- Absès  Alopecie  Cicatrices  
 Collerette épidermique  Comédon  Croûte  
 Érosion  Érythème  Excavation  Fissure  
 Hypopigmentation  Hyperpigmentation  
 Hyperkératose  Kyste  Ulcère  
 Autre : .....

Prurit : .....

Parasites : .....

Configuration :  annulaire  groupée  linéaire  
 autres : .....

Poils :  cassant  épilation  mat  
 sec  gras

Ongles : .....

Coussinets : .....

D'autres analyses ont-elles été faites ?  oui  non

Lesquelles : .....

Traitements antérieurs (corticoïdes...): .....

Date des premiers symptômes et de leurs localisations : .....

Symptômes systémiques ? .....



Le prix facturé pour les analyses prescrites est le prix en vigueur au jour de la facturation libellé en EURO (€). Sauf stipulation contraire, explicitement mentionnée par le vétérinaire prescripteur, les factures seront expédiées au propriétaire de l'animal pour lequel les analyses sont demandées, pour autant que la signature du propriétaire figure sur la demande d'analyse pour marquer son accord. Les résultats d'analyse seront communiqués au vétérinaire prescripteur. Il incombe à celui-ci des les communiquer à son client. Sur demande lors de la prescription de l'analyse, une copie sera adressée au propriétaire.

Les coordonnées et adresse du propriétaire doivent être complètes et exactes, dans le cas contraire, les frais de société de recouvrement et/ou de huissier seront comptés en sus.

Toute facture adressée soit au propriétaire ou à défaut au vétérinaire prescripteur, sera considérée due à son échéance. Toute contestation de facture devra être adressée par lettre recommandée motivée dans les huit jours de sa réception. Le non-paiement de la facture à son échéance entrainera des frais de rappel. En cas de non-paiement après rappel, le dossier sera transmis à un huissier de justice pour recouvrement et les frais résultant des démarches effectuées (mise en demeure, rappel et/ou citation) pourront être mis à votre charge conformément à la loi.

Pour tout litige concernant une demande d'analyse, seuls les Tribunaux de Charleroi sont compétents.

Toutes les données à caractère personnel reprises sur cette demande d'analyse sont traitées conformément au RGPD (<http://anapet.be/confidentialite.html>).